




Nous contacter

Retrouvez toutes les informations et les documents nécessaires à la prise en charge :

 **lespep01.org**
*Rubrique Nos activités et services
> La plateforme médico-sociale*

 **pcotnd01@lespep01.org**

 **04 28 44 10 45**
Du lundi au vendredi
9h-12h30 / 13h30-17h

 **50, rue Paul Painlevé
01130 Nantua**

La PCO est gérée par l'Association des PEP01.

En co-construction avec :



En partenariat avec : le CDA'Ain, le Centre Hospitalier de Bourg Fleyriat (consultations Jeunes Enfants), l'APAJH, l'Adapei de l'Ain, Souti'Ain, la CPTS Bugey Sud et les PEP 69.

Financée par :



PCO 01

Plateforme de Coordination & d'Orientation

Pour les enfants de 0 à - de 7 ans
avec suspicion de Troubles
du Neuro-Développement (TND)

Qui est concerné ?

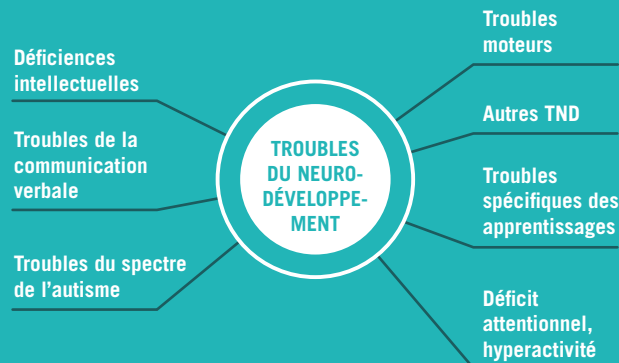
- Enfants de 0 à moins de 7 ans
- Avec une suspicion de troubles du neuro-développement
- Adressés par un médecin (scolaire, PMI, généraliste, pédiatre...)
- Pendant une année de prise en charge
- Avant toute notification d'allocation MDPH

À quoi sert la PCO ?

La qualité et la rapidité du diagnostic sont déterminantes pour proposer un accompagnement adapté. La Plateforme de Coordination et d'Orientation de l'Ain agit sur l'ensemble du département.

Pourquoi parle-t-on de TND ?

Les troubles du neuro-développement sont des troubles qui apparaissent dès l'enfance. Ils se caractérisent par une perturbation du développement cognitif, moteur et/ou affectif.



Missions

- Accélérer l'accès au diagnostic
- Informer sur les TND
- Apporter un appui à tous les professionnels pour le repérage précoce
- Favoriser et financer l'accès rapide aux rééducations en libéral dans le respect des bonnes pratiques professionnelles recommandées par la Haute Autorité de Santé



Médecins et professionnels



Mise à disposition d'un livret de repérage pour détecter les signes d'un développement inhabituel chez les enfants de moins de 7 ans, téléchargeable sur :

handicap.gouv.fr/plateformes-tnd

Familles



- Informations sur les troubles
- Orientation vers les professionnels libéraux
- Accès au diagnostic
- Financer la prise en charge des professionnels libéraux non conventionnés avec l'Assurance Maladie (ergothérapeute, psychomotricien, psychologue)
- Pas d'avance de frais et 0 reste à charge

LA PCO NE DÉLIVRE PAS DIRECTEMENT DE PRESTATIONS DE SOIN

Comment ça marche ?

LE PARCOURS

